Duel au soleil des médias : Zemmour et Mélenchon

Par Olivier Christin

Historien

Le débat entre Jean-Luc Mélenchon et Éric Zemmour, qui doit se tenir jeudi soir en direct sur BFMTV, est attendu comme un combat, un duel qui révèlera l'illégitimité de l'un ou de l'autre des deux participants. Mais ce qui se joue dans ce clash, ce n'est pas la victoire d'une position sur une autre, puisqu'il lui manque la condition minimale de toute discussion, le fait de se montrer disposé à endosser éventuellement le point de vue de l'autre. Ce qu'il convient de prendre au sérieux, en revanche, ce sont les effets concrets de ces dispositifs médiatiques agonistiques sur les pratiques démocratiques elles-mêmes.

Nous assistons depuis plusieurs années à une transformation des conditions du débat public, dans les médias de l'audiovisuel notamment, caractérisée par la multiplication de confrontations dans lesquelles les protagonistes semblent moins soucieux de se convaincre mutuellement et de convaincre le public que de réduire au silence leur adversaire. Sur les plateaux de télévision ou dans les débats radiophoniques, les attaques personnelles cherchant à déstabiliser l'opposant, les interruptions destinées à l'empêcher de s'exprimer, le refus de répondre aux questions et surtout de faire place au point de vue opposé pour faire émerger de possibles points d'accord ou de convergence sont devenus courants, au point de s'imposer parfois comme l'objectif à peine dissimulé de certains dispositifs de parole et de certains castings qui visent à « faire le buzz » pour accroître les audiences.

Ces transformations sont évidemment inséparables de processus de longue haleine : l'exigence croissante de participation citoyenne à la discussion des affaires publiques au sein des démocraties[1] ; l'émergence en France depuis 1987 de chaînes d'information en continu[2] qui trouvent dans les émissions de débats une manière peu coûteuse d'occuper l'antenne et d'être citées dans les revues de presse et autres résumés de l'actualité que proposent, par exemple, certains opérateurs téléphoniques ou moteurs de recherche[3] ; l'essor spectaculaire des réseaux sociaux. À terme, ces transformations ont affecté très largement la physionomie, la sociologie et la déontologie du débat public dans certains médias, sur les questions politiques, bien entendu, mais aussi sur une gamme de plus en plus vaste de sujets dits « de société ».

Ces transformations sont, d'une part, au principe du succès croissant d'émissions de « débats », de talk-show ou d'infotainment qui reposent sur la mise en présence d'intervenants que l'on met en situation de confrontation, ne serait-ce que par l'aménagement de certains plateaux organisant scéniquement le face-à-face ou l'interrogatoire agressif des invités par un présentateur vedette[4]. Certaines chaînes se sont fait une spécialité de ces « débats » qui se saisissent d'une affaire (le réfugié afghan sorti du lieu de résidence qui lui avait été assigné), d'un propos rapporté par la presse ou d'une question isolée et réduite à sa formulation la plus simple pour les constituer en enjeu d'un jour (les cours d'école non-genrées), sur lesquels chacun des participants doit se prononcer, sans disposer pour autant d'informations précises ou de compétences spécifiques.

Ces transformations déterminent, d'autre part, l'évolution du profil des animateurs de débats et de leurs invités, qui déborde désormais de plus en plus largement des rangs des professionnels de la politique et des médias, comme des experts reconnus, pour s'ouvrir à des profils plus divers et plus hybrides : consultants, experts assurant dans ces confrontations leur promotion ou celle de leur société, membres de collectifs ou d'associations pour qui l'exposition médiatique est une condition essentielle de leur capacité à agir, vedettes de la télévision, du sport ou du show-biz à qui la notoriété sert de sésame pour accéder à de nouvelles émissions, écrivains-éditorialistes, etc. Ce sont les « bons clients », ceux dont on sait qu'ils animeront le débat et parleront de tout ou presque[5]. Cette sociologie en partie inédite confirme en fait l'analyse que Pierre Bourdieu avait consacrée au palmarès des grands intellectuels publié par la revue *Lire*, évoquant des « personnages mixtes (...) qui sont un défi pour les taxinomies communes »[6].

De manière plus significative encore, certains protagonistes de ces bouleversements médiatiques inscrivent leur trajectoire de bout en bout dans ces émissions de confrontation, quitte à changer de chaîne ou de plateau et à mélanger les genres du journalisme, de l'essayisme pamphlétaire et de l'animation. De *Ça se dispute* sur I-Télé à *Face à l'Info* sur CNews, en passant évidemment par *On n'est pas couché* sur France 2, la carrière télévisuelle d'Éric Zemmour s'est déroulée dans ce type de programmes, dont le principe est au fond toujours le même : parler dru, créer du *clash*, et surtout démontrer qu'il n'y a aujourd'hui nulle véritable grandeur sociale légitime, que les politiques ne sont que des acteurs, les intellectuels des pédants, les artistes des bateleurs qui cherchent à faire de la « promo ». Nombre de dispositifs scéniques sont d'ailleurs explicitement conçus pour déstabiliser les invités, assis sur des sièges ridicules, interrompus par des musiques tonitruantes, des chroniqueurs ironiques et un public dûment chauffé, et soumis à un feu roulant de questions auxquelles personne sur le plateau n'attend de véritable réponse, puisque tout cela « c'est que de la télé », comme le dit un expert en la matière.

Il ne s'agit ni de discourir pour convaincre, ni de délibérer en commun, ni de se légitimer, mais de délégitimer les adversaires et l'idée même d'avoir à débattre utilement avec eux.

Ces transformations en cours bouleversent très profondément, enfin, les règles discursives des échanges, qui sont comme dépouillés de tout ce qui pourrait suggérer une forme ou une autre de reconnaissance mutuelle des adversaires ou d'appartenance commune (à la classe politique, au monde des médias, à l'univers académique ou intellectuel). Dans les nouvelles normes oratoires, les figures du discours, les choix lexicaux et les stratégies d'énonciation qui se déploient poursuivent un objectif, sinon de condamnation explicite de l'adversaire, du moins de disqualification de celuici, ce qui rend presque sans objet la nécessité de l'écouter et de lui répondre[7].

Pour reprendre le titre d'une journée d'étude organisée à l'Université de Sophia-Antipolis (« La rhétorique démocratique en temps de crise. Discours, délibération, légitimation », Nice, janvier 2011), certaines des nouvelles formes du débat public paraissent faire peu de cas des objectifs traditionnellement assignés à la rhétorique depuis l'Antiquité : il ne s'agit ni de discourir pour convaincre, ni de délibérer en commun y compris dans l'affrontement des positions, ni de se légitimer, mais de délégitimer les adversaires et l'idée même d'avoir à débattre utilement avec eux. Il faut vaincre sans convaincre, parler – ou vociférer – pour faire taire et offrir au public ce que l'on dit qu'il attend : une foire d'empoigne, un spectacle, une joute. « C'est que de la télé ».

Ces débats campent donc loin des règles classiques de la discussion, qui repose toujours sur un « accord préalable » puisque, pour reprendre les termes de Chaïm Perelman, « écouter quelqu'un, c'est se montrer disposé à admettre éventuellement son point de vue »[8]. Il est donc faux de prétendre que Jean-Luc Mélenchon assure une quelconque reconnaissance à Zemmour en acceptant de l'affronter : ce duel ne dérogera pas au fonctionnement paradoxal des débats sans « accord préalable », qui rendent souvent possibles les insinuations personnelles, les assignations identitaires, les invectives aussi et parfois pour les défis ou les menaces, comme le débat Tapie-Le Pen de 1989, à bien des titres fondateur, l'avait montré avec ses références douteuses à la boxe.

Ces confrontations finissent par enfermer les protagonistes dans des alternatives simplifiées, des questions fermées, et donc dans des choix qui servent avant tout à les classer et à les placer sur l'échiquier politique.

Il pourrait être rassurant de se dire que ces émissions sont en effet sans enjeu, qu'elles ne changent rien et surtout pas les convictions des uns et des autres, y compris celles de téléspectateurs, qui seraient assez avertis pour ne pas s'y laisser prendre, même si la démolition des « grands hommes » et des grandeurs sociales y est une loi presque universelle. Force est néanmoins de constater que les principes et les ressorts de ces joutes se sont imposés dans des programmes qui prétendent être autre chose que des talk-show sur des questions d'actualité et de société, et qu'ils ont fini par dessiner également les formes des débats les plus formels entre les personnalités politiques de premier plan, même s'il paraît difficile de qualifier ainsi le chroniqueur de Cnews. L'affrontement entre Trump et Biden en octobre 2020 ou l'aménagement de certains plateaux télévisuels français lors des soirées électorales des récentes régionales — avec le face-à-face des invités en fonction d'un partage gauche-droite, qui permet aux animateurs de jouer à la fois la confrontation des camps et l'amalgame entre ceux qui siègent du même côté de la table — en ont fourni des exemples frappants.

Ces exemples doivent nous inviter à prendre au sérieux les effets concrets des dispositifs agonistiques sur les pratiques démocratiques elles-mêmes. Car en ayant pour principal enjeu non de préciser les positions des uns et des autres, mais de les accuser (dans le double sens de consolider et de dénoncer), ces confrontations finissent par enfermer les protagonistes dans des alternatives simplifiées, des questions fermées (pour ou contre les pistes cyclables, les menus végétariens dans les écoles, l'obligation vaccinale), et donc dans des choix qui servent avant tout à les classer et à les placer sur l'échiquier politique — participant par là à la fois d'un appauvrissement du débat démocratique et d'une transformation partisane de l'ensemble des questions débattues dans l'espace public, comme le montre la très forte politisation de la question du port du masque aux Etats-Unis.

Dans de telles conditions, nous devons nous interroger sur le sens du nouveau duel télévisuel qui se profile entre deux des figures marquantes du tournant agonistique du débat politique, Éric Zemmour et Jean-Luc Mélenchon. Attendu et présenté comme « un combat », une confrontation et un moment de vérité dans lequel l'illégitimité de l'un ou l'autre des protagonistes sera dévoilée, peut-il échapper à ce piège que la rhétorique agonistique tend au débat politique et aux conditions démocratiques de formation de l'opinion, celui de déboucher sur la certitude de chaque camp d'en être sorti vainqueur ?

Si l'on veut prendre la mesure des périls que recèle ce genre de confrontation, qui tient du duel et de la mise en accusation, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que d'autres crises majeures ont elles aussi suscité l'apparition de nouvelles manières de parler et de s'affronter, de révoquer les règles de l'échange, avec l'espoir de discréditer l'adversaire et de la réduire au silence, voire à la disparition

de la sphère publique. Et l'on pourrait en prendre pour exemple les grandes disputes religieuses du XVIe siècle, dans le contexte d'apparition de la Réforme protestante, exemple d'autant plus significatif qu'il ne met en jeu ni des questions politiques ni le fonctionnement des médias modernes et qu'il permet alors de se concentrer sur la question des effets pragmatiques des dispositifs de parole.

En septembre 1561, alors que le Royaume de France commence à s'enfoncer dans les troubles mais que l'espoir d'une conciliation religieuse n'a pas tout à fait disparu, la Reine et son entourage prennent l'initiative d'organiser à Poissy un grand colloque où les représentants des deux confessions, calviniste et catholique, débattront publiquement. Dès la première session, l'organisation même des débats et le choix délibéré de certains des protagonistes de privilégier rapidement les questions sur lesquelles ils savent pertinemment qu'il sera difficile de s'accorder conduisent, sans surprise, à un grave incident. Interrogé sur l'eucharistie, l'orateur protestant, Théodore de Bèze, rejette l'idée de transsubstantiation et affirme que « le corps [du Christ] est éloigné du pain et du vin autant que le plus haut du ciel est éloigné de la terre ». Aussitôt, l'un des membres influent du camp catholique, le Cardinal de Touron, l'interrompt et demande au Roi en lui demandant : « Avez-vous ouï ce blasphème ? ». La possibilité d'un accord s'évanouit ; quelques mois plus tard, les adversaires prennent les armes, qui ne retombent qu'en 1598.

Comparaison n'est pas raison; le débat du 23 septembre ne conduira pas à la guerre civile. Nul ne songe pour l'instant en France à réveiller le souvenir de nos anciennes guerres civiles comme sortie possible de la crise démocratique. Mais l'échec du colloque ou la naufrage du débat Trump-Biden sont là pour nous rappeler qu'il n'est pas simple de sortir démocratiquement de confrontations publiques majeures pensées pour être des mises à mort rhétorique des adversaires. Tout porte à parier que les protagonistes et leurs partisans en sortiront confortés dans leurs croyances et désireux d'aller plus loin encore dans l'affrontement.

Olivier Christin

Historien, Directeur d'études à l'EPHE et directeur du Centre européen d'études républicaines

- Partager:
- copier le lien
- <u>sur Twitter</u>
- <u>sur Facebook</u>
- sur Linkedin
- par Mail

Rayonnages

PolitiqueEspace public Médias et numériqueAudiovisuel

Mots-clés

Journalisme

à lire aussi dans l'édition du jeudi 23 septembre 2021

Critique

Sur le qui-vive – à propos de Hors gel d'Emmanuelle Salasc

Par Sophie Bogaert

Le nouveau roman d'Emmanuelle Salasc – dont les précédents sont signés Emmanuelle Pagano – occupe une place particulière dans la vogue des ouvrages actuels qui jouent des codes de l'anticipation, invitant à... <u>lire plus</u>

Analyse

France-Algérie : la justice transitionnelle, une voie vers la réconciliation des mémoires ?

Par Élie Tassel

Emmanuel Macron a reçu ce lundi 20 septembre les représentants des harkis pour une cérémonie à l'Elysée et leur a demandé pardon au nom de la France. Cette démarche constitue un premier pas, mais sa dimension... lire plus

Notes

- [1] Loïc Blondiaux, « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques*, vol. 30, no. 2, 2008, p. 131-147.
- [2] Chronologie des créations : « <u>Info en continu, journalisme à la chaîne</u> », par Frédéric Lemaire sur Acrimed. Sur l'économie low-cost des chaînes, cf. Dominique Marchetti et Olivier Baisnée, « L'économie de l'information en continu », *Réseaux*, 2002, 4, n° 114.
- [3] Régis Soubrouillard, « L'info à la chaîne. BFMTV, I-Télé, LCI », *Le Débat*, vol. 181, no. 4, 2014, p. 37-51 : « c'est là que réside le problème de l'info en continu : que mettre à l'antenne sur une chaîne info quand il n'y a pas d'infos ? (...) Il faut donc occuper l'antenne, analyser, décrypter, éditorialiser, débattre. Sans fin. Sur tout. Sur rien. » (p. 39).
- [4] Voir ici les analyses de Christian Salmon, *L'Ère du clash*, Paris, Fayard, qui parle d'agonistique « fondée sur la surenchère ». Sur la place d'Éric Zemmour et les formes particulières de sa rhétorique, Gérard Noiriel, *Le venin dans la plume. Édouard Drumont, Éric Zemmour et la part sombre de la République*, chapitre 3 : « L'art d'avoir toujours raison », pp. 123-164.
- [5] David Medioni, « Faut-il supprimer les chaînes d'info en continu ? », note de la Fondation Jean Jaurès, 7 janvier 2021 évoque « des éditorialistes "bons clients" qui assurent le spectacle et surtout le clash. Car c'est bien là la logique de la chaîne : faire en sorte que le clash arrive et que le téléspectateur soit attiré par cette invective permanente ».
- [6] Pierre Bourdieu, « Le hit-parade des intellectuels français ou qui sera juge de la légitimité des juges ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1984, pp. 95-100.
- [7] Voir Philippe Breton, *L'Incompétence démocratique*. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique, La Découverte, 2006.

[8] Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 22.